

Paris, le 05 décembre 2018

## Parlementaires, foncez vers un renouvellement des générations !

***Les rapporteurs de la mission parlementaire commune sur le foncier agricole ont présenté hier à l'Assemblée Nationale leurs conclusions après une année de travail. Si nous notons une réelle prise de conscience de la part des parlementaires sur la question du foncier, le rapport nécessite d'être approfondi pour lui donner une réelle efficacité sur nos territoires.***

La protection et le partage du foncier sont déterminants pour assurer des installations d'actifs agricoles et maintenir un modèle de type familiale. Le foncier est la première étape pour la réussite d'un projet d'installation. Sans foncier, pas de projet ! C'est ce que JA n'a de cesse de rappeler depuis son rapport d'orientation sur le foncier en 2015 ; JA appelait à faire évoluer la boîte à outils foncière et à freiner le changement de destination des terres agricoles.

Auditionné dans le cadre de ce rapport, nous avons fait part à M. Sempastous, Mme Petel et M. Potier de l'urgence de mieux protéger et partager le foncier agricole. Nous reconnaissons le travail accompli par les rapporteurs sur ces sujets. Cependant ce rapport ne doit pas rester au stade de bonnes intentions et doit se transformer en acte politique fort permettant notamment d'assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs de façon durable. Il apparaît essentiel de mettre en place un principe général de protection des terres agricoles et une définition de l'actif agricole.

Ce rapport doit constituer une première étape vers une loi foncière ambitieuse et nous n'aurons de cesse d'alerter le gouvernement sur l'urgence d'agir. Il est impératif que le foncier agricole ne soit plus une variable d'ajustement face à l'artificialisation croissante des sols. Le foncier est un bien rare qui a un rôle à jouer tant en terme de préservation de la biodiversité (plan biodiversité zéro artificialisation), qu'en assurant la dynamique économique et sociale de nos territoires et en garantissant une alimentation saine, sûre et durable à nos concitoyens.

Si nous voulons des agriculteurs nombreux et des fermes économiquement viables, vivables et transmissibles nous devons repenser les outils de partage du foncier agricole et cela ne sera possible qu'avec une véritable impulsion politique. Jeunes Agriculteurs salue le travail réalisé et continuera d'accompagner et d'encourager les pouvoirs publics pour travailler pleinement sur les enjeux de préservation et d'accès au foncier.

### Contact Presse

Thomas DEBRIX | 01.42.65.86.16 | 06.68.66.15.83 | [tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr](mailto:tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr)

Fondé en 1957, Jeunes Agriculteurs est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.